

Pic de pollution particules

Mon rôle en tant que maire



Communiquer largement sur les mesures prises



- **Limitation de la vitesse**
 - ✓ 130 → 110 km/h = -30 % de particules
 - ✓ 90 → 70 km/h = -20 % de particules

**PIC POLLUTION
- 20 KM / H
OBLIGATOIRE**

- **Interdiction du chauffage au bois d'agrément**
 - ✓ 90 % des particules liées au chauffage proviennent de la combustion du bois
- **Interdiction du brûlage des déchets verts**
 - ✓ Contrôlé par le maire
 - ✓ Amende jusqu'à 450€



Encourager les bons comportements

- Favoriser le recours aux transports en commun, covoiturage et modes actifs 
- Protéger les lieux recevant les personnes sensibles
 - ✓ **Moteur froid = 2 fois plus de particules** → Éviter la dépose des enfants à l'école en voiture au profit d'autres solutions
- Chauffer moins : -1° = -7 % de polluants 
- Valoriser l'exemplarité de la commune en limitant ses propres émissions

Le saviez-vous ?

Durant les pics de pollution le temps, sec et sans vent est **propice aux modes actifs, vélo et marche à pied.**

Le saviez-vous ?



50 kg de végétaux brûlés dans son jardin

=



6 000 km parcourus par une voiture diesel récente

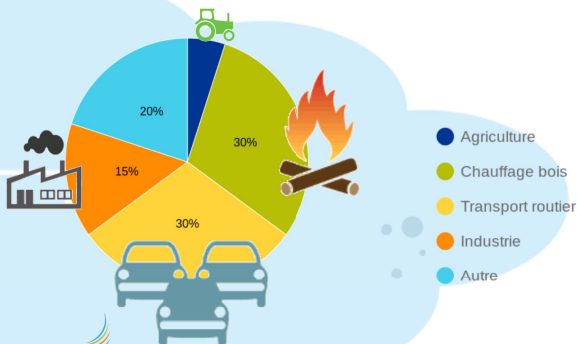
=



3 semaines de chauffage d'un pavillon avec une chaudière bois performante

Répartition des émissions de particules lors des pics de pollution

Pic hivernal



Sources : AtMO GRAND EST

Le saviez-vous ?

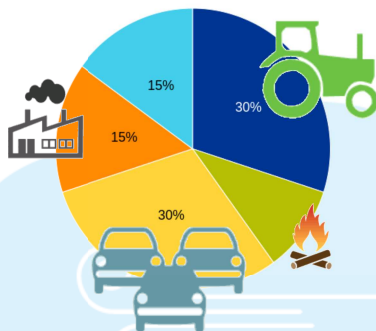


Jusqu'à 30 fois moins d'émissions de particules, c'est le gain en émissions que permet un insert avec label Flamme verte 5 étoiles par rapport à un foyer ouvert. Un foyer ouvert consomme 7 fois plus de bois qu'un foyer performant.

Le saviez-vous ?

La pollution agricole lors des pics printaniers est liée aux vapeurs d'ammoniac des fertilisants et pas à l'envol de poussières.

Pic printanier



Seuils, procédures et mesures d'urgence

| Qui | Quoi | Cas n°1 | Cas n°2 | Cas n°3 |
|----------------|--|---|---|-------------------------------|
| Atmo Grand Est | Constat de ce qu'on respire | Dépassement du seuil d'information | 2ème jour de dépassement du seuil d'information | Dépassement du seuil d'alerte |
| Atmo Grand Est | Déclenche la réponse administrative par délégation du préfet | Procédure d'information | Procédure d'alerte | |
| Préfet | Met en œuvre des actions | Information réalisée par Atmo Grand Est | Prend des mesures des réductions d'émissions graduelles | |

